

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 9 JUILLET 2025

Nombre de membres en
exercice : **19 titulaires**
Nombre de présents : 11
Nombre d'absents : 8
Nombre de votants : 12

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 30 juin 2025, s'est réuni le 9 juillet 2025 à 18h30 à St-Martin-d'Auxigny, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2025-12

Etaient présents (11) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noël GUILLAUMIN, Martine HAUTIN, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE et Anne-Marie OSWALD

Publication sous forme
électronique :
www.terresduhautberry.fr
Date d'affichage : 15/07/2025

Etaient excusés (8) : Christophe DRUNAT, Ghislaine de BENGY-PUYVALLEE, Jean-Noël DARGOUGE, Isabelle DEUSS, Solange LEJUS, Philomène MAILLET, Nathalie MESTRE (pouvoir donné à Christelle PETIT), et Josépha WIOLAND

Secrétaire de séance :
Claude BLAIN

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le tableau actuel des effectifs de la Collectivité,

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 17 juin 2025,

Un agent pouvant bénéficier d'un avancement de grade, il est envisagé de créer, sous réserve de l'avis favorable du Centre de Gestion du Cher, à compter du 1^{er} septembre 2025 :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe titulaire à temps complet

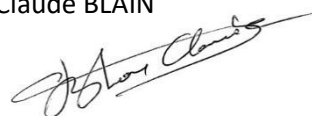
Il est proposé aux membres du Conseil d'administration :

- **D'approuver la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe titulaire à temps complet**, à compter du 1^{er} septembre 2025 ; sous réserve de l'avis favorable du Centre de Gestion du Cher

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Signé
Pour extrait conforme,
électroniquement
par : Christophe
DRUNAT
Date de signature

Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN



SÉANCE DU 9 JUILLET 2025

Nombre de membres en
exercice : **19 titulaires**
Nombre de présents : 11
Nombre d'absents : 8
Nombre de votants : 12

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 30 juin 2025, s'est réuni le 9 juillet 2025 à 18h30 à St-Martin-d'Auxigny, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2025-12

Etaient présents (11) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noël GUILLAUMIN, Martine HAUTIN, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE et Anne-Marie OSWALD

Publication sous forme
électronique :
www.terresduhautberry.fr
Date d'affichage : 15/07/2025

Etaient excusés (8) : Christophe DRUNAT, Ghislaine de BENGY-PUYVALLEE, Jean-Noël DARGOUGE, Isabelle DEUSS, Solange LEJUS, Philomène MAILLET, Nathalie MESTRE (pouvoir donné à Christelle PETIT), et Josépha WIOLAND

Secrétaire de séance :
Claude BLAIN

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
D'UN AGENT DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY**

Vu le Code Général de la fonction publique,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif aux conditions de mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics,

Considérant les besoins de remplacement par un agent à temps non complet dans les services suivants :

- Services Techniques : 7h00/35^{ème}
- Service Environnement : 4h00/35^{ème}

Considérant la proposition du Centre Intercommunal d'Action Sociale Terres du Haut Berry de mettre à disposition auprès de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, un adjoint administratif afin d'exercer des fonctions de gestionnaire administratif et d'accueil aux services Techniques et au service Environnement à compter du 1^{er} septembre 2025 pour une durée de 1 an,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 17 juin 2025,

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- d'approuver la convention ci-jointe, passée entre le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, relative à la mise à disposition d'un adjoint administratif territorial afin d'exercer des fonctions de gestionnaire administratif pour une durée de 1 an, à compter du 1^{er} septembre 2025, à raison de 11h00 hebdomadaires, dont 7h00 pour les services Techniques et 4h00 pour le service Environnement

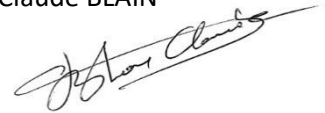
- d'autoriser le Président ou la Vice-Présidente du CIAS à signer ladite convention et tous les actes y afférents

- d'imputer les recettes au budget principal

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Signé
Pour extrait conforme,
électroniquement
par : Christophe
DRUNAT
Date de signature

Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN



SÉANCE DU 9 JUILLET 2025

Nombre de membres en
exercice : **19 titulaires**
Nombre de présents : 11
Nombre d'absents : 8
Nombre de votants : 12

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 30 juin 2025, s'est réuni le 9 juillet 2025 à 18h30 à St-Martin-d'Auxigny, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2025-12

Etaient présents (11) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noël GUILLAUMIN, Martine HAUTIN, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE et Anne-Marie OSWALD

Publication sous forme
électronique :
www.terresduhautberry.fr
Date d'affichage : 15/07/2025

Etaient excusés (8) : Christophe DRUNAT, Ghislaine de BENGY-PUYVALLEE, Jean-Noël DARGOUGE, Isabelle DEUSS, Solange LEJUS, Philomène MAILLET, Nathalie MESTRE (pouvoir donné à Christelle PETIT), et Josépha WIOLAND

Secrétaire de séance :
Claude BLAIN

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
D'UN AGENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY
AUPRES DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Vu le Code Général de la fonction publique,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif aux conditions de mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics,

Considérant la demande du Centre Intercommunal d'Action Sociale, sollicitant la mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes (service support – comptabilité), adjoint administratif pour assurer l'accueil des Maisons France Services, à compter du 1^{er} octobre 2025, pour une durée de 12 mois à hauteur de 13h50 hebdomadaires,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 17 juin 2025,

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

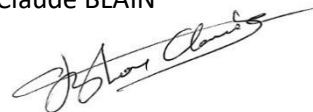
- d'approuver la convention ci-jointe, passée entre la Communauté de Communes Terres du Haut Berry et le Centre Intercommunal d'Action Sociale, relative à la mise à disposition d'un adjoint administratif territorial pour assurer l'accueil des Maisons France Services, et ce à compter du 1^{er} octobre 2025, pour une durée de 12 mois à hauteur de 13h50 hebdomadaires

- d'autoriser le Président ou la Vice-Présidente du CIAS à signer ladite convention et tous les actes y afférents
- d'imputer les dépenses au budget principal

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Signé
Pour extrait conforme,
électroniquement
par : Christophe
DRUNAT
Date de signature

Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN





FEUILLET DE CLÔTURE
Conseil d'Administration du
Centre Intercommunal d'Action Sociale
Terres du Haut Berry

SÉANCE DU 9 JUILLET 2025

Etaient présents (11) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noël GUILLAUMIN, Martine HAUTIN, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE et Anne-Marie OSWALD

Etaient excusés (8) : Christophe DRUNAT, Ghislaine de BENGY-PUYVALLEE, Jean-Noël DARGOUGE, Isabelle DEUSS, Solange LEJUS, Philomène MAILLET, Nathalie MESTRE (pouvoir donné à Christelle PETIT), et Josépha WIOLAND

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LORS DE LA SÉANCE :

- n° de-2025-12 : Modification du tableau des effectifs
- n° de-2025-13 : Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent du CIAS auprès de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry
- n° de-2025-14 : Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry auprès du CIAS

La Vice-Présidente,

Christelle PETIT

Le secrétaire de séance,

Claude BLAIN